

Si je comprends bien le français, la Commission sportive de l'U. V. F. dit aux cyclistes :

Vous ne pourrez courir sans nous donner 20 fr., ou 5 fr. si vous versez déjà à la Société votre cotisation de membres unionistes.

Aux Sociétés qui organisent des courses sur route ou sur un vélodrome :

Vous serez disqualifiés si vous ne nous versez pas chaque année 100 fr., 50 fr. ou 25 fr., suivant l'importance de votre vélodrome, ou 5 fr. chaque fois que vous organiserez une course.

Eh bien, je trouve que c'est raide, et j'ai bien peur que l'application du règlement de l'U. V. F. sur un vélodrome et la promesse d'un prix ne compensent pas les ennuis sans nombre que les organisateurs de courses vont avoir à la suite de cette décision. Les présidents des Sociétés cyclistes avaient pourtant déjà bien assez d'« émotions » avant le grand jour. Tous les jours en tranches, ils consultaient leurs finances : Les prix sont-ils assez importants pour attirer les coureurs ?... Que dit le baromètre ? fera-t-il beau ? Et la lune ? a-t-elle bien commencé ? Que dit Mathieu Lansberg ?... N'avons-nous pas de fête dans le voisinage ?... Ah ! vous savez, c'est la fête de X., il faut remettre à huit jours ! — Remettons. — Ah ! mais non, ce sont les courses de Y. — Avancons de huit jours alors. ... Pouvons pas la musique de Z. ne pourra pas venir ! Voyons dans quinze jours. ... Allons bon, c'est ce jour-là que M. le Député marie sa fille. ... Enfin tout s'arrange plus ou moins, le soleil se met de la partie, beaucoup de monde dans les tribunes, les coureurs sont assez nombreux ; on a fait la leçon à ceux qu'on connaît pour être grincheux ou n'avoir pas une tenue irréprochable, on fait les séries, les concurrents sont sur la piste et le signal du départ est donné... ou plutôt était donné, car cela va changer. Un monsieur très important s'avance et dit : — Je suis délégué par l'U. V. F. pour constater que vos coureurs ont bien leur licence. — Mais, monsieur, laissez-nous tranquilles ! — Je dois constater. ... Et les coureurs : — Moi, j'en cours pas avec un tel, j'ai ma licence, et comme il n'en a pas, je ne veux pas me faire disqualifier. ...

— Mince du millionnaire ! moi je n'ai pas d'argent pour payer une patente à l'U. V. F. ; c'est déjà bien assez de donner mes six francs à l'Etat. J'ai pourtant bien le droit de gagner ma vie. ... Moi je pars. ... — Moi je ne pars pas. Bref, discussion, envahissement de la piste, courses manquées, que ce soit les licenciés de l'U. V. F. qui l'emportent ou que les indépendants restent en nombre.

On me répondra qu'il est bien aisé d'éviter tout cela en acceptant la décision de la commission sportive de l'U. V. F. Je ne le crois pas et pour deux bonnes raisons :

La première, parce que l'U. V. F. n'a pas l'autorité morale ou légale pour faire admettre sa décision par les tribunaux dans le cas où il y aurait une contestation faite par un coureur ou une société disqualifiés. Puis il n'est pas certain que tous les coureurs et toutes les sociétés acceptent de s'affilier. Chez les uns, raison

d'argent. Les coureurs, en général, ne sont pas riches. Ils triment pour gagner un prix médiocre. Chez les autres, instinct d'indépendance. Un grincheux quoi ! « Je ne connais pas ces messieurs de l'U. V. F. Ils sont donc poussés par une bien cruelle nécessité, qu'ils viennent ainsi puiser dans nos poches sans nous consulter ? Vive la liberté, je ne donne rien. Et qu'on me fiche la paix. »

Quoi que fasse l'U. V. F., il y aura des soumis et des révoltés, et pour ne parler que des coureurs, ces deux catégories se rencontreront sur tous les vélodromes de province, où l'on ne fait pas aussi grand qu'à Paris. Que se passera-t-il ? On discutera, au grand ennui des spectateurs, et si les licenciés sont plus nombreux, ils feront seuls la course, au grand détriment de leurs camarades moins fortunés et que le moindre prix de 25 fr. fait pâmer d'aise. Or, j'estime que tous ces coureurs, riches ou pauvres, sont dignes des mêmes égards et du même intérêt.

Je dois avouer que l'U. V. F. offre en compensation un règlement de courses qui est ma foi bien fait, et la promesse de prix en rapport avec la qualité du vélodrome affilié — c'est quelque chose, c'est même beaucoup, parce que cela permet d'appliquer des peines disciplinaires effectives aux coureurs insolents ou qui veulent tricher. Mais, après tout, sont-ils si nombreux ces mauvais coureurs ? Ils sont rares, très rares, et ne nécessitent pas une mesure aussi radicale et onéreuse (j'entends pour ceux qui paieront) que celle que vient de prendre la commission sportive de l'U. V. F.

Ne serait-ce pas le cas de revenir à l'idée de la formation d'une Fédération des Sociétés cyclistes de l'Ouest ? Nous pourrions faire un règlement de courses applicable à nos coureurs ; nous entendre avec l'U. V. F. de puissance à puissance, et voir s'il n'y aurait pas moyen de prendre à ce sujet une décision moins brutale et plus en rapport avec l'intérêt des petits. Ce n'est pas à notre époque qu'on doit jeter ce cri : *Vae miserris* ; en mauvais français : Oust, ceux qui n'ont pas d'argent !

D^r C...

N. D. L. R. — Tout en faisant nos réserves sur le fond de l'article ci-dessus, et dont nous parlerons au prochain numéro, nous applaudissons toujours à l'idée de l'Union de l'Ouest. Nous souhaitons donc l'extension de l'Union Vélo-pédique Bretonne et son élargissement à l'Ouest.

Dès à présent, espérant voir M. Coatval, le dévoué président de l'U. V. B., à Rennes, nous donnons rendez-vous à toutes les Sociétés de l'Ouest à Rennes, le 14 mai.

LA SAISON 1899

Les beaux jours que nous avons en ce moment permettent d'espérer en la saison 1899, aussi cyclistes et marchands se réjouissent et prennent leurs dispositions. Afin d'en faire profiter nos lecteurs, nous avons rapidement visité nos principaux négociants de cycles Rennais.

Maison PEUGEOT, quai Lamartine, 7

M. Sicot, le sympathique directeur de

la succursale de Rennes, qui est à la tête de 8 départements, nous reçoit fort aimablement. Si au point de vue cycle il n'y a pas grandes nouveautés à signaler, il faut cependant remarquer la machine populaire, très bon marché qui a les délices de plus d'un et à côté la machine de luxe vraiment admirable sous tous rapports et qui donnera entière satisfaction aux cyclistes assez heureux pour la posséder.

Une branche qui prend de l'extension est celle des chauffeurs. Leur nombre augmente dans des proportions formidables et dans une dizaine de jours, la vente a atteint la douzaine de motocycles qui, cette année, sont améliorés sensiblement. Voilà qui promet. Ajoutons que le personnel est sur les dents et que les livraisons vont leur train en vue d'une bonne année.

Maison CLEMENT, avenue de la Gare, 1

Nous y rencontrons le toujours aimable M. Paul Tomine, nouveau directeur, qui, précédemment à Nantes, où il venait de fonder une nouvelle succursale Clément, vient de permuter avec son frère, M. Jules Tomine, qui doit étendre la maison nantaise jusqu'à la Gironde. Disons qu'il est secondé dans sa tâche par l'ami Charles Legrand, d'excellent souvenir.

Revenant à la succursale de Rennes, nous y trouvons encore les restes des décorations de l'Exposition du 12 février, qui a remporté un énorme succès, faisant bien augurer de la saison nouvelle. La preuve en est que, malgré toute l'activité déployée, les livraisons sont en retard sur les commandes, ce qui préage bien. Nombreuses sont les belles machines et à des prix vraiment extraordinaires, il faut voir cela. M. P. Tomine nous dit qu'il ouvre aussi un rayon de machines d'occasion ; avis aux débutants.

Nous souhaitons à M. Paul Tomine, qui vient d'épouser dernièrement une jeune et charmante Lorientaise, prospérité et dans son ménage et dans son commerce.

M. GATINET, place de la Halle aux Blés, 12

Une fiévreuse activité règne, et là aussi la saison s'annonce merveilleusement. Beaucoup de belles machines, et parmi celles-ci règne en maîtresse la marque *Phébus* ; du reste, nous vous engageons fortement à aller visiter le magasin vous-même. Allez-y au moins le dimanche 5 mars, jour où M. Gatinet doit faire une exposition d'ouverture de saison.

On parle déjà d'un motocycle extra, un tandem parfait, de machine dame de luxe et autres bicyclettes divers modèles appelées à un gros succès.

Les motocycles et automobilettes *Phébus* feront merveille cette année, assure-t-on.

M. BRATIGNY, rue Coëtquen, 3, a un joli début de saison qui sera, certes, une des meilleures. Parmi les diverses marques, nous devons signaler, en première ligne, les machines *Malinge et Laurant*, d'Angers ; cette marque a fait ses preuves et fournit des machines merveilleuses à des prix incroyables.

M. Bratigny continue la location et pos-

sède un bon rayon d'accessoires. Nous recommandons aussi son magnifique garage, rue de Berlin, 4, qui peut rendre grand service aux personnes mal installées pour loger leurs bicyclettes.

M. GODIN, rue Bertrand, 6

ne sait où donner de la tête. Les beaux jours de ce printemps ont amené les amateurs de la pédale, qui tous voudraient être servis de suite, mais il faut bien attendre son tour. La saison s'annonce donc bien. Au près de machines à coudre qui nous paraissent superbes, nous voyons de nombreuses bicyclettes parmi lesquelles nous remarquons surtout celles *Georges Richard*, fort élégantes, et qui prennent de jour en jour une vogue plus grande et méritée.

Les amateurs feront bien de les voir et de s'en rendre compte. M. Godin a la réputation d'être fort arrangeant, aussi sa clientèle devient de plus en plus nombreuse et il peut d'ores et déjà compter 1899 comme une bonne année.

M. BUCHET, avenue de la Gare, 16.

À l'Agence Générale des Cycles et Automobiles, dont M. E. Buchet est le directeur, on prend ses dispositions pour une excellente année déjà bien commencée. M. Buchet, qui arrive de Paris, compte, en dehors des bicyclettes dont il a de bonnes marques à des prix extramodérés, s'étendre beaucoup cette année du côté motocycle et automobile. Il s'est assuré diverses concessions de Dion-Bouton, Corre, etc., etc., mais il paraît que nous aurons surtout sous peu des voitures à deux et trois places qui sont presque l'idéal. Nous aurons certes, à en reparler dès leur apparition.

M. DAVY, rue de Fougères, 4 bis.

Là aussi, on se prépare ferme pour la nouvelle saison. M. Davy, agent d'une grande activité, possède un grand choix de machines de diverses marques : *Waverley, Strock, Cleveland*, etc., etc., toutes au moins aussi belles et bonnes les unes que les autres et de prix très modérés.

M. de Trémaudan, rue du Pré-Botté, 4, nous annonce divers changements, nous en parlerons au prochain numéro.

À la Frileuse, rue de l'Horloge. Si on n'y vend pas des cycles, on y tient cependant ce qui intéresse tous les cyclistes et chauffeurs des deux sexes : maillots, culottes, jupes, bas, etc., etc. Nous y avons vu un grand choix de tous ces objets pour la saison. C'est, du reste, une maison de confiance, ce qui justifie la faveur du monde des sports.

Colosse, café de l'Europe, rue de Berlin, demeure toujours le rendez-vous des cyclistes. Connu de toute la région, les amis de la pédale et des sports s'y retrouvent toujours. Nous vous y verrons.

YANN DU GUIDON.

Harmonie l'INDÉPENDANTE

Samedi 11 février, notre jeune Société l'« Indépendante » a élu comme président

M. Renault, présenté par MM. Rouault et Maheu. On ne peut qu'applaudir à ce choix.

Par que ques mots bien sentis, M. Renault a remercié la Société de la sympathie qu'elle lui témoignait et exposé ce qu'il comptait faire pour elle, c'est-à-dire lui vouer un intérêt sans bornes. Nous ne doutons pas qu'il saura tenir sa promesse.

Ensuite M. Sacher fait l'éloge de M. Cosnier, président démissionnaire, nommé honoraire, et retrace en quelques lignes tout le passé de la Société. Il lui souhaite tous les succès qu'elle mérite et l'on se rend tous en cœur chez l'ami Colosse, pour bien terminer la soirée. Après un petit morceau bien exécuté par la musique, la réunion se prolonge au milieu des monologues et chansonnettes jusqu'à minuit.

Dimanche matin à 9 heures, nos infatigables musiciens donnaient une aubade dans la cour de leur nouveau président et mettaient en révolution tout ce coin de la ville. De réels témoignages d'amitié sont encore échangés et tout le monde se sépare enchanté.

Souhaitez tous de notre côté avant de finir, beaucoup de lauriers à l'Indépendante, et espérons que le concours de la Guerniche où elle va se rendre pour la première fois marquera dignement ses premiers pas.

Etude de M^e JEAN PELTIER, huissier à Redon, rue Thiers.

Cessation de Commerce

POUR CAUSE DE SANTÉ

Grande vente volontaire, aux enchères publiques, des marchandises composant les magasins de M. A. Guilbert, négociant à Redon, rue de l'Union, le dimanche 5 mars et jours suivants :

De midi à 2 heures : vente de 29 fusils neufs, de tous systèmes, et articles de chasse.

De 2 heures à 4 heures : vente de 12 bicyclettes neuves, des meilleures marques.

De 4 à 6 heures : vente de 30 machines à coudre, des meilleures marques.

L'Huissier chargé de la vente,

J. PELTIER.

LA RÉGION

Rennes

Grand Concours de gymnastique le 11 mai.

Dinan

Le 12 mars, course d'automobiles organisée par le *Dinan-Cycliste*, Dinan, Guingamp et retour (180 kil.)

Départ : 11 heures. — A deux heures, Courses au Vélodrome. — A 5 heures, arrivée probable de la course d'automobiles.

Domfront

Le *Vélo Domfrontais* vient de composer son bureau pour 1899.

Comme c'était justice, le dévoué docteur Cachet a été, à l'unanimité, nommé président, MM. de Prailauné et Adigard vice-présidents, M. Giacomini trésorier et le tout dévoué M. Gaigé secrétaire.

Nous félicitons le V. D. et son bureau, en particulier MM. le Dr Cachet et Gaigé, dont nous conservons un excellent souvenir et que nous espérons revoir à Rennes, avec leurs amis, le 14 mai.

Le V. D. a fixé ses grandes courses régionales au 4 juin.

Dinard

Pédale Dinardaise. — Le Comité de la « Pédale Dinardaise », désireux, comme nous l'avons annoncé, de créer un vélodrome, a jeté son dévolu sur un terrain situé près la gare et appartenant au comte Paul Rochaid. Ce terrain, admirablement situé, on le voit, semble devoir par ailleurs remplir toutes les conditions désirables pour la construction d'une piste de 333 mètres probablement.

Nous croyons savoir également qu'une course de vélocipèdes, réservée aux coureurs de la région, aura lieu le dimanche 19 mars.

Brest

Vélo-Club Brestoïse. — Le V. C. B. vient d'établir, comme suit, son programme sportif pour l'année courante :

9 avril. — Entrée libre et gratuite au Vélodrome.

7 mai. — Promenade à Quimper, à l'occasion des courses du Vélo Sport Quimpérois.

14 mai. — Voyage facultatif à Rennes, à l'occasion des courses données par le Vélo-Cycle Rennais. Le Comité demandera à la Compagnie des Chemins de fer la réduction de 50 0/0.

21 mai. — Courses de dames au Vélodrome ; en cas de mauvais temps, les courses seraient remises au lundi 22 mai (Pentecôte).

4 juin. — Promenade à Morlaix à l'occasion des courses données par le V. C. M.

18 juin. — Course de fond de 12 heures sans entraîneurs, sur le Vélodrome du V. C. B., de 6 heures du matin à 6 heures du soir ; courses à pied sur la petite piste.

2 juillet. — Promenade à Morgat, réunion du V. C. B. avec le V. C. Châteaulinois.

9 juillet. — Grandes courses internationales sur le Vélodrome du V. C. B., avec une attraction quelconque.

14 juillet. — Promenade à Morlaix pour les courses du V. S. M.

6 août. — Promenade à Brignogan, réunion avec les clubs de Morlaix et les cyclistes de Landivisiau et de Lesneven.

27 août. — Meeting des Sociétés de l'Union Bretonne à Landerneau.

Couëron

Vélo-Sport Couëronnais. — Le V. S. C. vient de fixer ses grandes courses au 23 avril prochain.

Châteaulin

Vélo-Club. — Le V. C. C. dans sa dernière réunion générale, sous la prési-